

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 658 783 A2

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:

24.05.2006 Bulletin 2006/21

(51) Int Cl.:

A47B 21/03 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **05292469.3**

(22) Date de dépôt: **22.11.2005**

(84) Etats contractants désignés:

**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**

Etats d'extension désignés:

AL BA HR MK YU

(30) Priorité: **22.11.2004 CA 2486809**

(71) Demandeur: **Nicolet Plastique Ltée
Nicolet,
Quebec J3T 1W3 (CA)**

(72) Inventeurs:

- **Cloutier, Michel
Nicolet (Québec) J3T 1W3 (CA)**
- **Menard, Louis
Trois-Rivières (Québec) G8Y 7N9 (CA)**

(74) Mandataire: **Intes, Didier Gérard André et al
Cabinet Beau de Loménie,
158, rue de l'Université
75340 Paris Cedex 07 (FR)**

(54) **Coulisse à tablette pour clavier**

(57) Coulisse pour permettre l'installation d'une tablette à clavier (3) sous une surface de travail. Cette coulisse (5) est constituée d'une pièce allongée pourvue d'une partie supérieure équipée d'ouvertures (9) permettant d'installer des vis pour la fixer sous la surface de travail, et d'une partie inférieure (11) ayant la forme d'un C pour servir de support à la tablette (3). La partie inférieure comprend également un trou oblong s'étendant sur toute la longueur de la coulisse (5) pour recevoir une

vis (17) en vue de fixer la tablette (3) sur le dessus de la partie inférieure de la coulisse (5) tout en permettant à la tablette (3) de se déplacer le long de la coulisse (5) tout en étant stoppée aux deux extrémités de celle-ci. Avantageusement, des trous (21) peuvent être prévus aussi dans la surface latérale de la coulisse (5) pour permettre sa fixation à l'aide sur des panneaux latéraux ou des pièces de support s'étendant verticalement sous la surface de travail.

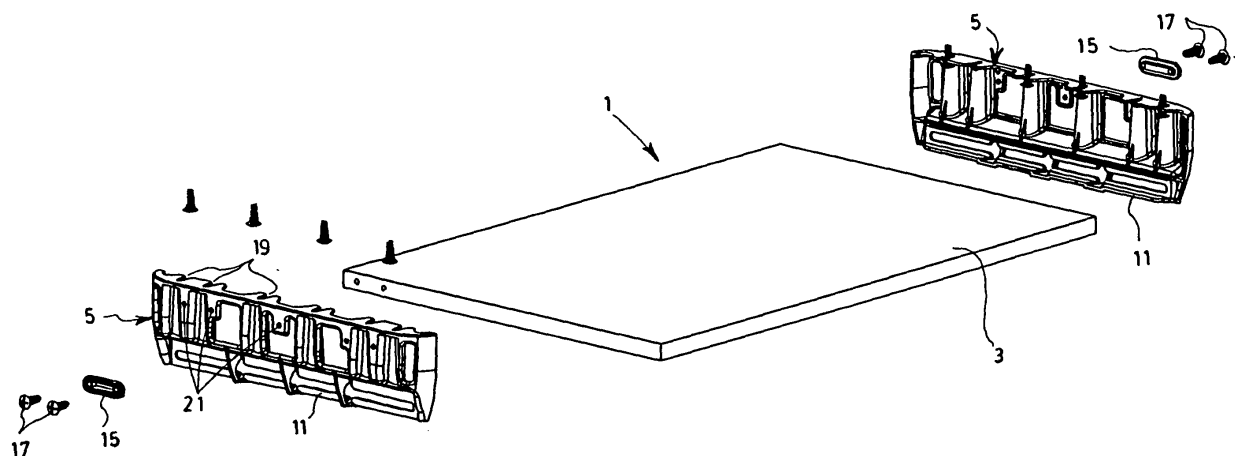


FIG. 4

EP 1 658 783 A2

Description**DOMAINE DE L'INVENTION**

[0001] La présente invention a pour objet une coulisse à tablette pour clavier, laquelle est conçue pour permettre l'installation simple et rapide d'un support à clavier d'ordinateur sous une surface de travail ou contre des panneaux verticaux.

ARRIÈRE-PLAN TECHNOLOGIQUE

[0002] Il est courant dans le domaine des meubles spécialement conçus pour l'informatique d'utiliser des bureaux ou tables pourvus d'un support pour clavier d'ordinateur, qui est monté de façon à pouvoir être tiré vers l'avant pour sortir de dessous la surface de travail du bureau ou du meuble, puis être repoussé sous celle-ci lorsque cela s'avère nécessaire, notamment pour un problème d'espace. A cet effet, il existe déjà un certain nombre de supports à clavier d'ordinateur. Les supports existants nécessitent toutefois l'installation de bandes de bois et l'utilisation d'une quincaillerie complexe, afin de pouvoir le fixer sous la surface de travail.

SOMMAIRE DE L'INVENTION

[0003] La présente invention a pour objet une coulisse à tablette, laquelle coulisse est installable de façon extrêmement simple sous une surface de travail telle que la surface d'un bureau ou d'une table, en vue de pouvoir installer une tablette destinée à supporter un clavier, et ce de façon à ce que cette tablette puisse être déplacée vers l'avant et l'arrière en dessous de cette surface de travail.

[0004] La coulisse à tablette selon l'invention est caractérisée en ce qu'elle est constituée d'une pièce allongée pourvue d'une partie supérieure équipée d'ouvertures permettant d'installer des vis pour la fixer sous la surface de travail, et d'une partie inférieure ayant la forme d'un C pour servir de support à la tablette, ladite partie inférieure comprenant également un trou oblong s'étendant sur toute la longueur de la coulisse pour recevoir une vis en vue de fixer la tablette sur le dessus de la partie inférieure de la coulisse tout en permettant à la tablette de se déplacer le long de la coulisse tout en étant stoppée aux deux extrémités de celle-ci.

[0005] De préférence, la coulisse à tablette comprend également des surfaces avant et arrière de forme arrondie pour diminuer les risques de blessures causées par les manipulations, en particulier à cause du frottement.

[0006] De préférence aussi, la coulisse à tablette peut comprendre des trous dans sa surface latérale pour permettre sa fixation sous la surface de travail à l'aide de vis contre des parois verticales, des panneaux verticaux ou des pièces de support s'étendant verticalement.

[0007] L'invention et ses avantages seront mieux compris à la lecture de la description détaillée qui suit d'un

mode de réalisation préféré de celle-ci, faite en se référant aux dessins annexés.

BRÈVE DESCRIPTION DES DESSINS

[0008]

La Figure 1 est une vue d'un support à clavier d'ordinateur pourvu de deux coulisses selon l'invention, sur lesquelles est montée une tablette;

la Figure 2 est une vue analogue à la Figure 1, montrant la tablette en position tirée vers l'avant;

la Figure 3 est une vue en agrandi de la zone entourée à gauche de la Figure 1;

la Figure 4 est une vue en éclaté du support illustré sur la Figure 1, montrant les deux coulisses, la tablette ainsi que les vis et autres systèmes d'attache;

les Figures 5 et 6 sont des vues en perspective de l'arrière et du devant de la coulisse selon le mode préféré de réalisation de l'invention illustrée dans les dessins précédents;

les Figures 7, 8 et 9 sont des vues de derrière, dessus et de côté de la coulisse illustrées sur les Figures 5 et 6; et

les Figures 10 et 11 sont des vues en coupe montrant la façon dont la coulisse selon l'invention peut être installée sous une surface de travail.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DE L'INVENTION

[0009] Le support 1 à clavier d'ordinateur illustré dans les dessins annexés comprend, comme il est de pratique habituelle, une tablette 3 conçue pour être montée de façon à pouvoir coulisser vers l'avant de dessous une surface de travail pour pouvoir être accessible à l'utilisateur et pour pouvoir être repoussée ultérieurement sous la surface de travail pour une question d'espace.

[0010] Le support est caractérisé en ce qu'il utilise deux coulisses 5 de structure absolument identiques pour l'installation de la tablette 3 sous la surface de travail. Tel qu'il est clairement illustré dans les dessins, la coulisse 5 est d'une structure parfaitement symétrique, ce qui permet de l'utiliser pour fins d'installation aussi bien à droite qu'à gauche, ce qui n'est pas le cas des coulisses conventionnelles. Elle est en fait réversible, ce qui diminue le nombre d'items à conserver en stock, inventaire pour l'exécution d'une même fonction.

[0011] Chaque coulisse 5 selon l'invention comprend également des parties arrondies 7, 9 à l'avant ainsi qu'à l'arrière, lesquelles diminuent le risque de blessures qui pourraient être causées par le frottement lorsque le support à tablette comprend des arêtes vives comme cela

peut être le cas lorsqu'il s'agit de coulisses conventionnelles ou de bandes de bois.

[0012] Chaque coulisse 5 comprend aussi une partie inférieure 11 en forme de C, qui sert de support à la tablette et permet de pallier à toute pression excessive lors de la manipulation. Légèrement au-dessus de la pièce horizontale de la partie inférieure en forme de C se trouve un trou oblong 13 destiné à recevoir un renfort en plastique 15 et des vis 17 qui sont rattachables à même la tablette et peuvent la guider tout en stoppant son mouvement de coulissement. Ce renfort pourrait, en pratique, être remplacé par de simples vis ou des rondelles de métal.

[0013] Le principe d'assemblage à l'aide d'un tel renfort et de vis qui s'étendent de l'extérieur de la coulisse, a l'avantage d'emprisonner la tablette et l'empêcher de tomber dans le vide comme cela peut arriver avec des assemblages conventionnels pour lesquels une barre de renforcement métallique est utilisée comme seul système pour pallier au problème.

[0014] La partie supérieure de chaque coulisse 5 comprend également des ouvertures 19 dans lesquelles peuvent être insérées des vis en vue de fixer la coulisse sous la surface de travail ou des blocs de bois fixés à celle-ci, tel que cela est illustré sur les Figures 1 à 3 et 11. Les ouvertures en question sont de préférence placées dans des endroits dégagés pour permettre à l'installateur, muni d'un tournevis conventionnel, d'accéder facilement aux ouvertures et pouvoir ainsi installer les vis.

[0015] De préférence, chaque coulisse comprend également une pluralité de trous latéraux 21 permettant une installation contre des panneaux verticaux, tels que des blocs de bois qui ne sont pas placés verticalement au-dessus mais latéralement, tel qu'il est illustré sur la Figure 10.

[0016] La coulisse 5 selon l'invention est de préférence réalisée dans un moule en deux parties, sans l'utilisation de composantes mécaniques dispendieuses, qui permet de meilleurs débits de production.

2. La coulisse à tablette pour clavier selon la revendication 1, **caractérisée en ce qu'elle** comprend des surfaces avant et arrière (7, 9) de forme arrondie pour diminuer les risques de blessures causées par le frottement.

3. La coulisse à tablette pour clavier selon la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce qu'elle** comprend également des trous (21) dans sa surface latérale pour permettre sa fixation à l'aide de vis sur des panneaux verticaux ou des pièces de support s'étendant verticalement sous la surface de travail.

Revendications

1. Coulisse pour permettre l'installation d'une tablette (3) à clavier sous une surface de travail, **caractérisé en ce qu'elle** est constituée d'une pièce allongée pourvue d'une partie supérieure équipée d'ouvertures (19) permettant d'installer des vis pour la fixer sous la surface de travail, et d'une partie inférieure (11) ayant la forme d'un C pour servir de support à la tablette (3), ladite partie inférieure (11) comprenant également un trou oblong (13) s'étendant sur toute la longueur de la coulisse (5) pour recevoir une vis (17) en vue de fixer la tablette (3) sur le dessus de la partie inférieure (11) de la coulisse (5) tout en permettant à la tablette (3) de se déplacer le long de la coulisse (5) tout en étant stoppée aux deux extrémités de celle-ci.

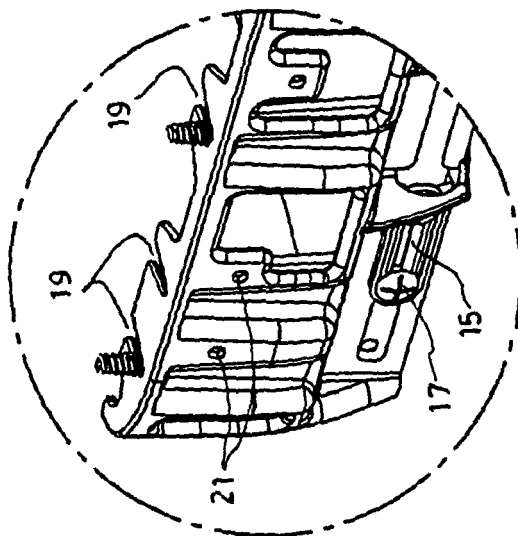


FIG. 3

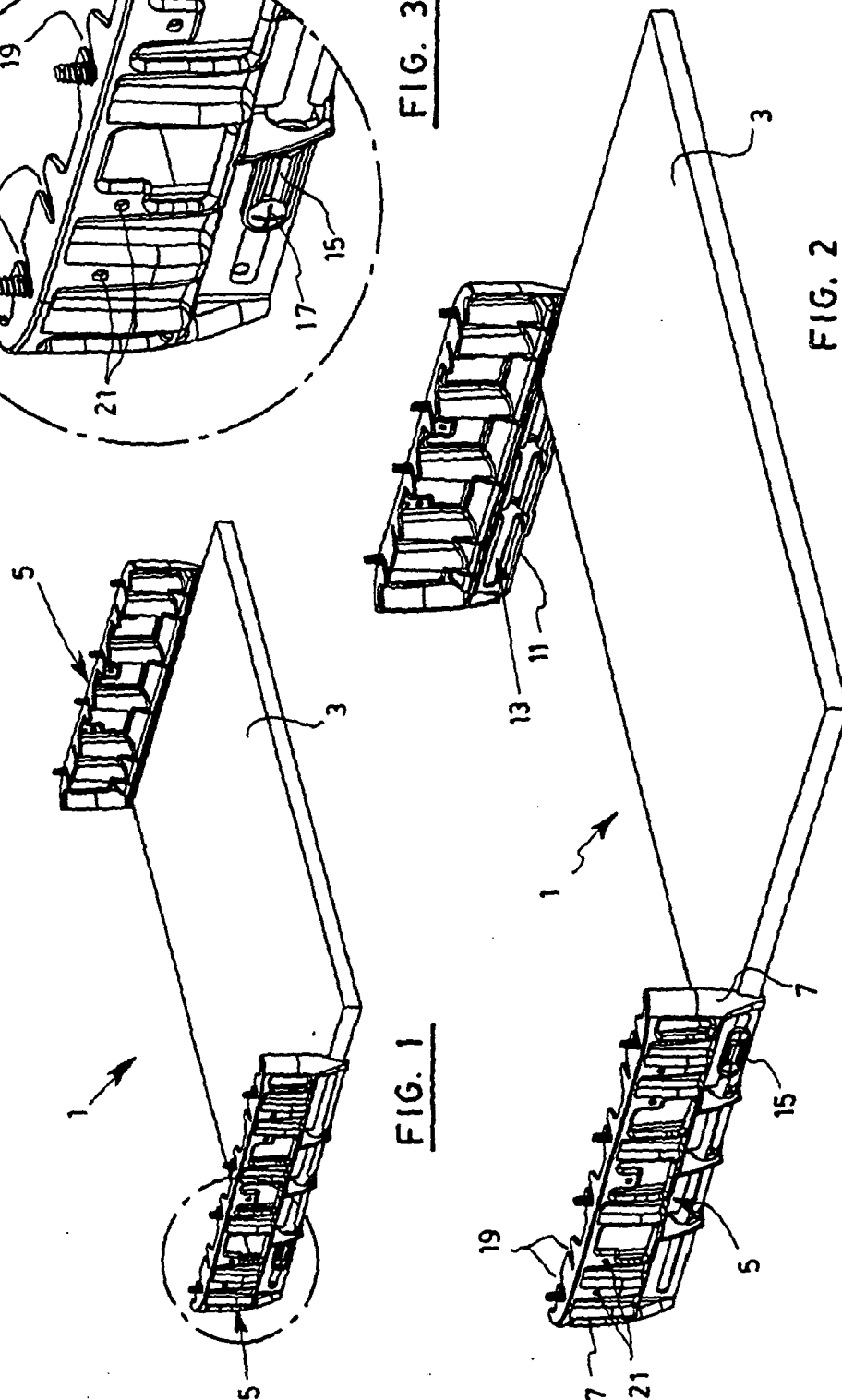
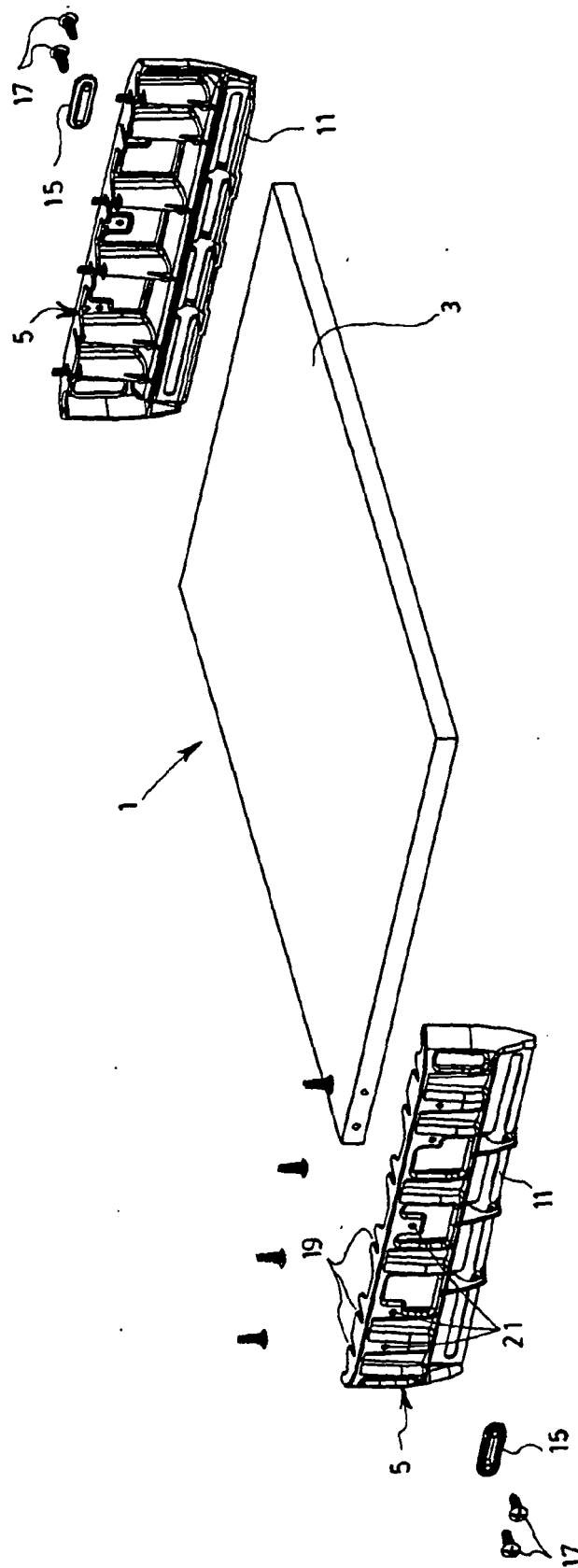


FIG. 1

FIG. 2



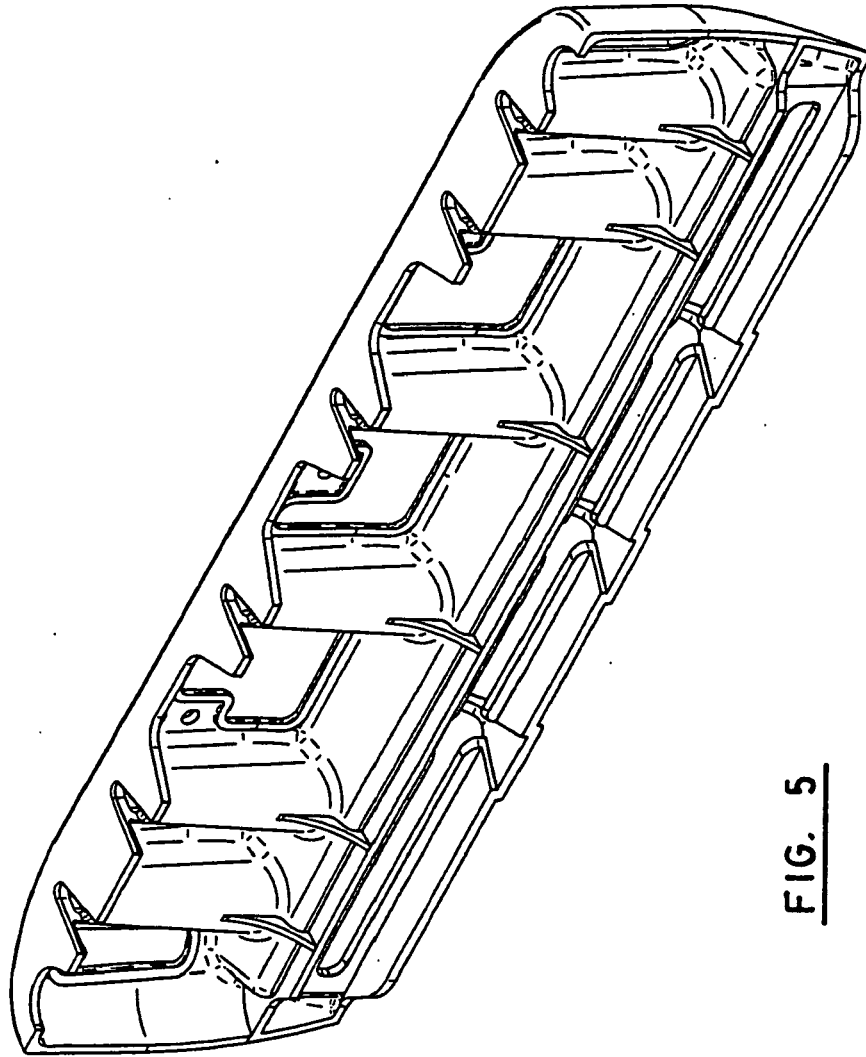


FIG. 5

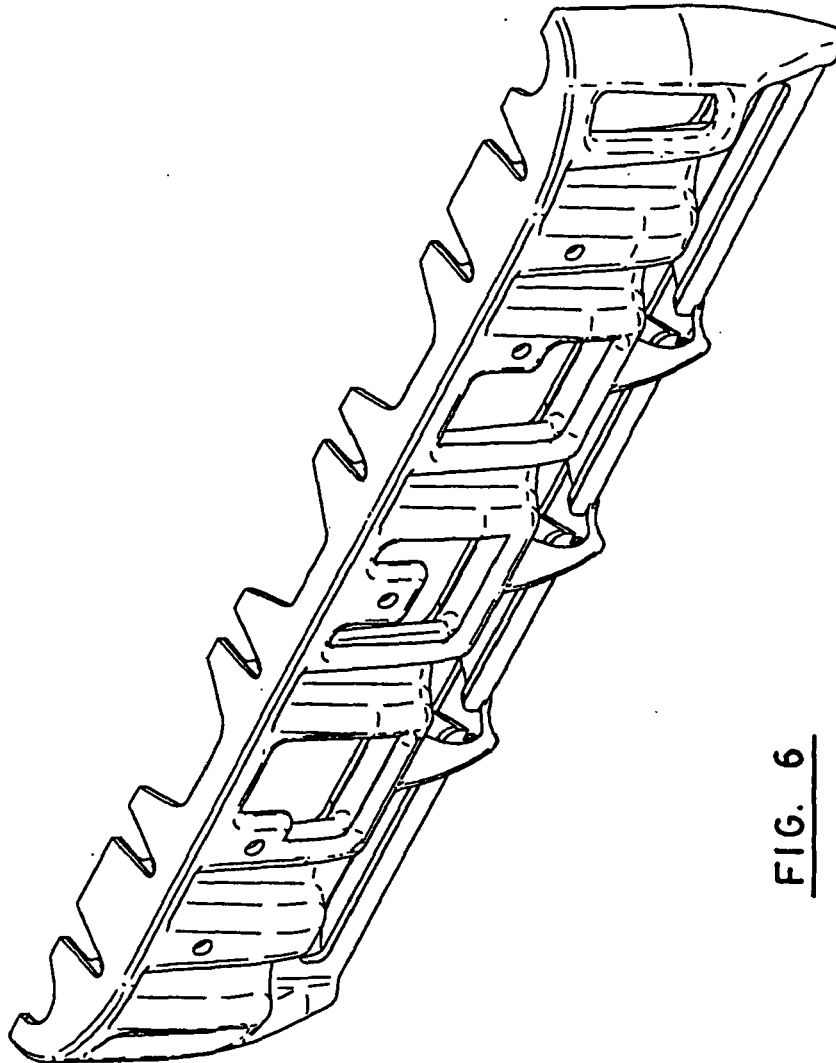


FIG. 6

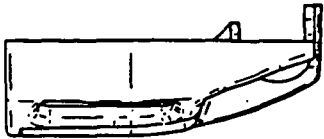


FIG. 9

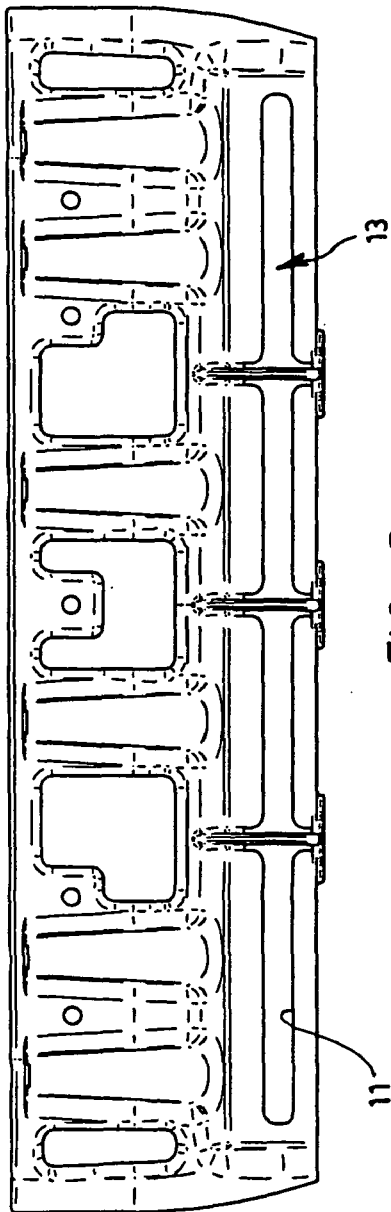


FIG. 7

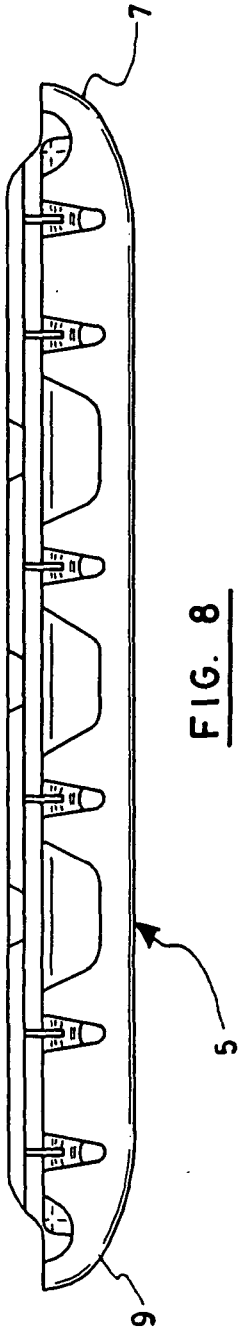


FIG. 8

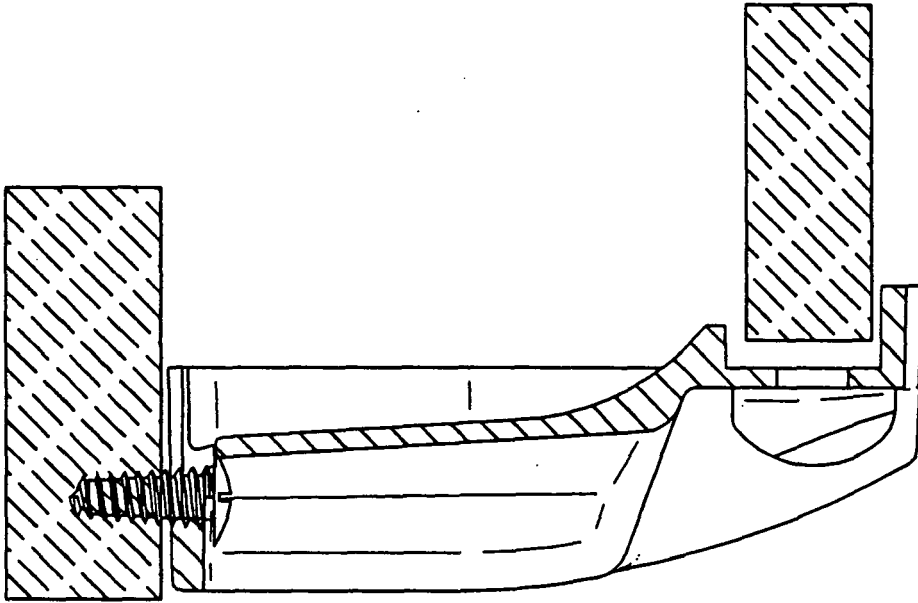


FIG. 11

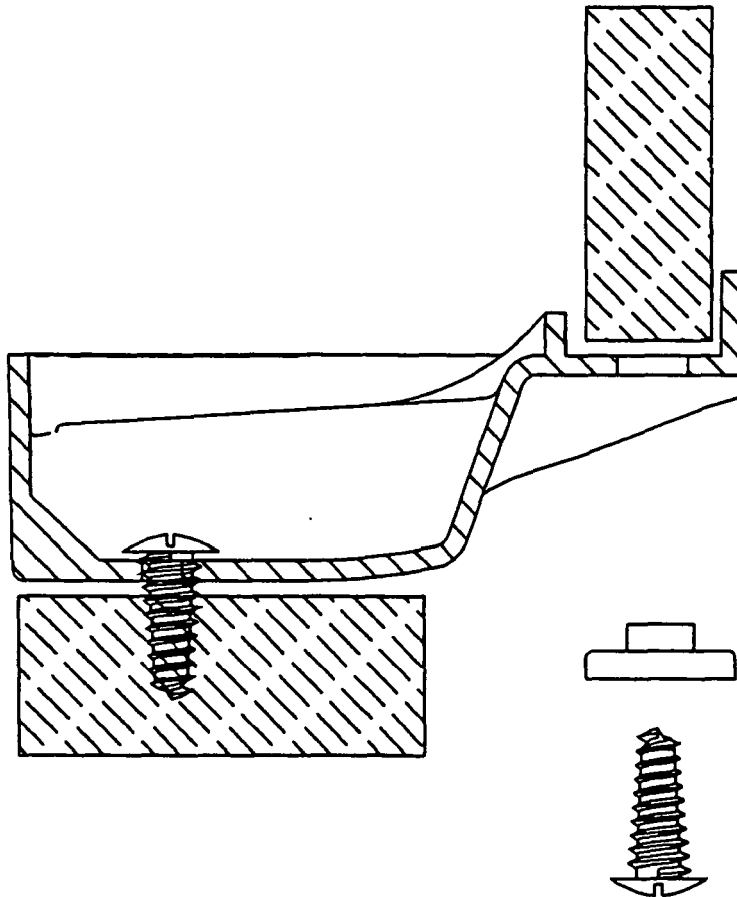


FIG. 10